



## Le CPAS de Marche-en-Famenne

**Recrute un(e) Educateur (trice) classe 2B (échelle D4)  
pour sa maison d'accueil pour femmes victimes  
de violences conjugales et intrafamiliales, avec ou sans enfants, à temps plein (ou  
temps partiel) (H/F/X), pour une période de 6 mois renouvelable, avec entrée en  
fonction dès l'ouverture de la Maison envisagée au 1<sup>er</sup> janvier 2026.**

---

### DESCRIPTIF DE FONCTION

---

#### **Bref descriptif du poste**

L'une des tâches principales de l'éducateur classe 2 est le soutien logistique des animations à destination des enfants. Ses tâches comprennent également l'accueil des personnes en demande, la gestion de la dynamique de groupe, et le soutien de l'équipe socio-éducative dans son travail d'accompagnement individualisé. Travail en équipe pluridisciplinaire.

Suivant les modalités horaires, il est amené à prester seul en soirée et le samedi.

#### **Positionnement, autonomie et responsabilité**

- Sous l'autorité de la Directrice générale du CPAS et de la Directrice de la Maison d'accueil;
- La réalisation de son travail se fait dans le respect des procédures, des priorités et des délais fixés ;
- Garant de l'exactitude des données traitées et comptabilisées ;
- Respecte les limites professionnelles et les règles de déontologies, notamment du devoir de réserve et de discrétion et du secret professionnel, relatives à son domaine d'activité.

#### **Participation au travail commun de la maison d'accueil**

Au même titre que tous les membres de l'équipe, il participe aux charges de travail quotidien de la maison d'Accueil.

### MONOGRAPHIE DE FONCTION

---

#### **Il assume les tâches suivantes :**

##### **1) Animations**

Il propose des animations en relation avec les besoins rencontrés par les personnes hébergées, adultes et enfants.

De manière privilégiée, il assure un rôle de support logistique de ces animations (préparation, gestion des inscriptions).

Il participe de manière systématique aux animations à destination des enfants.

Il s'associe au conseil des hébergés si nécessaire.

## **2) Rôle d'accueil, d'orientation et de co-gestion de l'agenda de l'équipe éducative**

En étroite concertation avec ses collègues éducateurs Classe I, il accueille les personnes qui sollicitent la maison d'accueil pour une demande d'hébergement en téléphonant ou en se présentant à la porte de l'établissement. Il s'agit d'orienter les personnes vers d'autres structures d'hébergement ou, en cas de disponibilité, de fixer un rendez-vous selon la procédure interne à fixer.

## **3) Intendance**

Il veille à la distribution hebdomadaire du linge aux personnes hébergées, inventorie le matériel, gère les stocks en collaboration avec la direction, l'équipe éducative et l'auxiliaire, dans le respect des procédures internes à fixer.

## **4) Gestion de la dynamique de groupe**

En collaboration avec la Direction et l'ensemble de l'équipe, il veille au bon fonctionnement de la maison et au respect des règles de vie communautaire.

Il développe une attitude empathique à l'égard des personnes hébergées et apporte une écoute attentive et respectueuse.

## **5) Soutien dans le suivi social des personnes hébergées**

En soutien à ses collègues assistants sociaux et éducateurs, il assure les démarches extérieures liées à l'accompagnement social des personnes hébergées (démarches sociales et administratives, recherches de logement, aide à l'installation).

Il travaille les relations familiales en apportant un cadre éducatif structurant dans les relations parents-enfants ; Il accompagne les enfants sous l'autorité de leurs parents.

Il peut être amené à réaliser l'accueil matériel des personnes : état des lieux, fourniture du trousseau, installation en chambre, réalisation d'une fiche médicale, présentation des personnes aux collègues...

Il peut également être amené à réaliser l'état des lieux de sortie de la Maison d'accueil ;

Il exerce cette mission en articulation étroite et constante avec la direction de la Maison d'Accueil et du service social.

## **6) Rôle de soutien dans le cadre des projets spécifiques**

Il accompagne ses collègues éducateurs dans les réunions de concertation avec d'autres partenaires externes le cas échéant. Il participe à la réalisation du projet de budget et à son évaluation annuelle, à l'organisation des activités programmées, à l'actualisation des informations du panneau d'affichage à destination des familles,...

Cette monographie n'est pas exhaustive. Elle sera évolutive en fonction des besoins liés à l'ouverture de la Maison d'accueil et de la réalité de terrain. Elle est fournie à titre indicatif pour que le futur candidat puisse se projeter au mieux dans l'emploi à pourvoir.

## PROFIL/ CONDITIONS

---

1. Vous êtes ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
2. Vous jouissez des droits civils et politiques et êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction ;
3. Vous devez être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
4. Vous justifiez de la possession des aptitudes physiques et intellectuelles exigées pour la fonction ;
5. Vous êtes titulaire d'un diplôme éducateur de classe 2B
6. L'agent doit satisfaire durant toute la carrière aux conditions visées aux points 1, 2, 3, 4 ci-dessus.

## PROFIL/ COMPETENCES COMPORTEMENTALES

---

- Compréhension des problématiques de la violence conjugale, des besoins des femmes victimes de violence et des enjeux de l'hébergement d'urgence.
- Vous maîtrisez les outils informatiques courants.
- Vous disposez d'une expérience ou d'une affinité dans l'animation à destination des enfants

## RÉGIME DE TRAVAIL

---

L'éducateur preste un horaire selon des pauses à établir entre 8h et 19h et doit assumer la permanence du samedi (8h00 – 16h00) en alternance avec ses collègues éducateurs et assistant social.

Traitement mensuel brut à l'échelle D4 minimum indexé, sans ancienneté à temps plein : 2.656,83€;  
Traitement mensuel brut à l'échelle D4 maximum indexé, avec 25 ans d'ancienneté à temps plein 4.050,58€ ;

Des chèques-repas d'une valeur faciale de 5,09€ sont également octroyés.

## EPREUVE(S) DE SELECTION

---

Réussir une épreuve de sélection destinée à apprécier l'aptitude du candidat à assurer le service et les matières concernées :

L'épreuve consiste en un entretien/interview destiné à évaluer les motivations, le niveau de raisonnement, les aptitudes et l'expérience professionnelle du candidat en lien avec le poste à pourvoir ;

L'épreuve se déroulera devant un jury composé des membres suivants :

- La Directrice générale du CPAS ou son délégué ;
- Le Responsable commun du service des ressources humaines Ville / CPAS
- La Directrice de la Maison d'accueil
- Le Directeur d'une autre Maison d'accueil

**Le candidat devra obtenir minimum 60 % à l'épreuve orale.**

Toute organisation syndicale représentative a le droit de désigner un observateur auprès du Jury.

Les lauréats, ayant réussi les épreuves et non désignés, seront glissés dans une réserve de recrutement valable 1 an.



## MODALITES

---

Vous adressez votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, d'une copie de votre diplôme et d'un extrait de casier judiciaire (daté de moins de trois mois) contre accusé de réception au bureau du service des Ressources Humaines ou par mail à l'adresse [grh.cpas@marche.be](mailto:grh.cpas@marche.be), à l'attention de Monsieur Gauthier WERY, Président du CPAS, Boulevard du Midi, 20 à 6900 Marche-en-Famenne.

**Pour que votre candidature soit recevable, il est impératif que votre dossier soit complet.**

**La date limite de réception des candidatures est fixée au 3 octobre 2025.**

**Si nous recevons plus de dix candidatures recevables, une présélection sera faite sur base des CV, notamment en ce qui concerne l'expérience acquise et justifiée dans le secteur et l'adéquation du diplôme avec la fonction.**

L'épreuve se déroulera le **mardi 7 octobre** ou le **mercredi 8 octobre 2025** selon un horaire qui sera précisé par le service ressources humaines en fonction des candidatures recevables.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à Madame Catherine DERMIENCE (084320600)

Pour le Conseil de l'action sociale,

La directrice générale  
Géraldine SANTER

Le Président,  
Gauthier WERY